DEPARTEMENT DU TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTES DU MAIRE DE LA COMMUNE DE LASGRAÏSSES



ARRÊTE MUNICIPAL DE DELEGATION POUR LES FONCTIONS D'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL EN VUE DE LA CELEBRATION D'UN MARIAGE

Date d'affichage: 22 Août 2024

Le Maire de la commune de LASGRAÎSSES,

Vu, notamment les articles L 2122-18 et L 2122-32 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu, l'absence du Maire et des Adjoints,

Considérant qu'il y a lieu de célébrer un mariage

ARRÊTE

Article 1: Délégation est donnée, sous ma surveillance et sous ma responsabilité, à Madame Sadia OUMOUZOUNE, conseillère municipale à l'effet de remplir les fonctions d'Officier de l'Etat Civil à l'occasion du mariage de Monsieur Steven TERRAL et Madame Kelly LEFEVRE prévu le Samedi 24 août 2024, à 16 heures.

<u>Article 2 : Madame Sadia OUMOUZOUNE, conseillère municipale, ainsi que Madame la Secrétaire de la comme de Lasgraïsses sont chargés, chacune en ce qui la concerne de l'exécution du présent arrêté.</u>

Fait à Lasgraïsses, le 22 Août 2024.

Pour Le Maire, absent et empêché, La 2^{ème} Adjointe,

